

Solution conventionnelle élargie

Grâce à cette solution conventionnelle élargie de prêt hypothécaire B2B Banque, vous pouvez aider vos clients à réaliser leur rêve de posséder un chalet ou une maison de campagne.

APERÇU

Termes

- Taux fixe : termes **fermés** de 6 mois, 1 à 5 ans, 7 et 10 ans
- Taux fixe : termes **ouverts** de 6 mois et 1 an
- Taux fixe : terme **convertible** de 6 mois

Propriétés admissibles

- Une seule unité
- Maisons habitables immédiatement
- Propriétaire occupant
- Doit être habitable à l'année
- Raccordées aux services municipaux ou à un puits privé et à une fosse septique
- Dotées d'une source de chauffage permanente
- Situées dans une zone approuvée pour le prêt

Propriétés non admissibles

- Maisons mobiles
- Maisons pièce sur pièce
- Maisons historiques ou classées au patrimoine
- Propriétés converties
- Maisons de pension/maisons de chambres
- Terrain avec bail emphytéotique
- Fractions d'intérêt
- Copropriétés hôtelières
- Coopératives de logement
- Propriétés commerciales/industrielles
- Propriétés agricoles

Fréquences de paiement

- Mensuelle, bihebdomadaire, bihebdomadaire accélérée, hebdomadaire, hebdomadaire accélérée

SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Achat
- Refinancement
- Travailleurs autonomes solution conventionnelle élargie*
- Travailleurs autonomes nouvellement établis*

* Pour en savoir plus, consultez le matériel de marketing applicable.

CRITÈRES DE CRÉDIT

- **Cote de crédit min./Ratio PV max. :**
Cote \geq 620 – jusqu'à 65 %
- **ABD/ATD max.² :**
Cote < 680 – 35 %/42 %
Cote \geq 680 – 39 %/44 %

AVANTAGES ET OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Garantie de taux à rétroviseur
- Durée d'amortissement : jusqu'à 35 ans
- Transférabilité

À suivre

APERÇU *(suite)*

Privilèges de remboursement anticipé

- Augmentez vos paiements jusqu'à concurrence de 15% ; une seule fois par année civile¹
 - Remboursez par anticipation jusqu'à 15 % du principal initial ; une seule fois par année civile
-

Durée d'amortissement maximale

- Jusqu'à 35 ans
-

Montants de prêt

- 50 000 \$ à 300 000 \$
 - Utilisation maximale de valeur nette : 50 000 \$
-

Soutien régional. Présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires. Pour nous, c'est ça être **la banque au service des courtiers**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez composer le **1.886.884.9407** ou visiter le site **b2bbanque.com/prêts-hypothécaires**.

¹Ce privilège de remboursement anticipé est accessible après le premier anniversaire du prêt hypothécaire; il n'est pas cumulatif. ²La flexibilité en matière de service de la dette est basée sur l'évaluation de la qualité d'ensemble de la demande. Une cote de crédit satisfaisante ne donne pas nécessairement droit à une plus grande flexibilité en matière de service de la dette. Tous les prêts hypothécaires sont administrés et déboursés par B2B Banque et sont inscrits en son nom. ©B2B BANQUE et LA BANQUE AU SERVICE DES COURTIERES sont des marques déposées de B2B Banque.